



Téléphone 01 69 51 71 00
Télécopie 01 60 16 62 18

Direction Générale
des Services

Commune de Villiers -

Envoyé en préfecture le 25/04/2022

2022/

Reçu en préfecture le 25/04/2022

Affiché le 26/04/2022

ID : 091-219106853-20220315-AR_2022_AG001-AI

ARRÊTE N°2022-AG001

DE RETRAITE DE DELEGATION DE FONCTION

**A Madame ZUCCHINI Elsa
Conseillère Municipale**

Le Maire de Villiers-sur-Orge,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-18, qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints,

VU la délibération n°2020-015 du 10 juillet 2020 portant création de 4 postes de conseillers municipaux délégués,

CONSIDERANT la délégation de « démocratie participative » confiée à Madame ZUCCHINI Elsa,

CONSIDERANT la réception de lettre de démission de la délégation « démocratie participative » de Madame ZUCCHINI Elsa, conseillère municipale déléguée, en date du 10 février 2022,

ARRETE

Article 1 : Toutes les délégations consenties à Madame ZUCCHINI Elsa lui sont retirées à compter du 11 février 2022,

Article 2 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera : —

- Notifié à l'intéressée

Fait à Villiers-Sur-Orge, le 15 mars 2022

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Notifié le

L'intéressé(e) :



Le Maire

Gilles FRAYSSE